

Régler par la médiation les conflits dus aux bruits de voisinage

Stage de formation,
18 et 19 septembre 2018, Paris 17e



CidB

Centre d'Information
sur le **Bruit**

Centre d'information sur le
bruit

12-14, rue Jules Bourdais
75017 Paris
Brigitte QUETGLAS
Tél. : 01 47 64 64 61
email : quetglas@cidb.org
<http://www.bruit.fr>

Objectifs

Si de nombreux textes, depuis le Code civil jusqu'au Code de la santé publique, réglementent de jour comme de nuit, les bruits de voisinage, ceux-ci ne permettent pas toujours de résoudre le conflit.

Très souvent, le constat suivi de sanctions des bruiteurs par les autorités compétentes ne fait qu'aggraver la rupture de communication entre le plaignant et le fauteur de trouble.

C'est pourquoi, la médiation peut permettre de lever ces difficultés, de trouver avec les citoyens une solution aux problèmes qui les opposent, de rechercher de nouvelles bases de fonctionnement pour l'avenir, de recréer du lien social entre voisins.

Ces journées de formation, proposées par le CIDB, association reconnue d'utilité publique qui, sous l'égide du ministère de l'Écologie, travaille dans ce domaine depuis plus de 30 ans, permettront aux stagiaires de connaître le cadre juridique des bruits de voisinage, de comprendre les effets qu'ils peuvent avoir sur la santé des habitants et sur leurs comportements, de maîtriser les règles de mise en place et de conduite d'une médiation.

Public concerné

- Les gardiens d'immeuble et les gestionnaires de proximité ;
- Les agents communaux, et notamment les policiers municipaux ;
- et toutes personnes susceptibles de jouer un rôle important dans ce « vivre ensemble » dans la mesure où ils rappellent aux habitants la réglementation et les usages de la vie en collectivité.

Lieu du stage

HOTEL IBIS PARIS 17 CLICHY BATIGNOLLES,
10, rue Bernard Buffet
75017 Paris

Attention : Le CidB se réserve le droit de modifier le lieu du stage en fonction du nombre de participants. Pour un nombre inférieur à 8, le stage se tiendra à :

CidB, Salle annexe
6, rue Jules Bourdais
75017 Paris

PROGRAMME

1er jour

13 h 30 : Accueil des participants

14h00 - 15h30 : La réglementation en matière de bruits de voisinage : Examen des articles du Code civil, du Code pénal et du Code de la santé publique régissant le bruit dans les habitations, ainsi que des arrêtés préfectoraux et des arrêtés municipaux

15h30 - 17h00 : L'impact des bruits de voisinage sur la santé et le bien-être des habitants :
Témoignages extraits des cas concrets traités par le CidB

2e jour

9h00 - 10h30 : Désamorcer le conflit par l'écoute

10h30 - 12h30 : Organiser une rencontre de médiation

- qualités à mettre en oeuvre pour mener une médiation
- techniques utilisées : clarifier la situation, réunir les parties, permettre à chacun de sauver la face...
- aboutir à un accord, le formaliser, le respecter

12h30 -13h30 : Déjeuner

13h30 -17h00 : Traitement de cas concrets

INTERVENANTS :

- Valérie ROZEC, Docteur en psychologie de l'environnement, CidB
- Gilles SOUET, ingénieur sanitaire, Agence régionale de Santé du Centre-Val de Loire, membre du Conseil national du bruit, médiateur pénal.



ACCÈS

HOTEL IBIS PARIS 17 CLICHY BATIGNOLLES :

Par la route :

Prendre le Périphérique, sortir Porte de Clichy, entrer dans Paris, prendre l'avenue de Clichy sur 300 m, entrée de l'hôtel : 1^{ère} rue à droite : Rue Bernard Buffet. Suivre les indications pour accéder au parking (payant).

Métro : Ligne 13 station Brochant

RER : Ligne C station Porte de Clichy

CidB, SALLE ANNEXE :

Par la route : Prendre le Périphérique, sortir Porte d'Asnières, prendre le boulevard Berthier, puis la rue Jules Bourdais (1er feu à droite). Stationnement payant en surface.

Métro : Ligne 3 station Place Maréchal Juin-Pereire

RER : Ligne C station Place Maréchal Juin-Pereire

Le CidB se trouve au 14, rue Jules Bourdais

Régler par la médiation les conflits dus aux bruits de voisinage

Stage de formation
18 et 19 septembre 2018, Paris 17e



Bulletin d'inscription

À retourner à :

CIDB - Brigitte QUETGLAS

12/14, rue Jules Bourdais, 75017 Paris

Fax : 01 47 64 64 63 - E-mail : quetglas@cidb.org

Mme Mlle M.

Nom : Prénom :

Organisme : Service :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

e-mail :

Souhaite participer au stage "Régler par la médiation les conflits dus aux bruits de voisinage", les **18 et 19 septembre 2018** dont les frais d'inscription s'élèvent à **580 € nets***, comprenant les cours, le dossier technique, le déjeuner et les pauses.

Le CIDB est un organisme de formation dont l'activité est enregistrée sous le numéro 11 75 43207 75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Adresse de facturation

Organisme : Service :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

e-mail :

Mode de règlement

- Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du CIDB
- Virement bancaire au : CIC Neuilly-sur-Seine, n° 30066 10361 00010484301 70
- Sur facture en exemplaires

Date :

Signature

* Le CIDB est une association loi 1901 non assujettie à la TVA.

Avertissements : Pour toute annulation de participation au-delà du 4 septembre 2018, les droits d'inscription seront dus en totalité. Le CIDB se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est inférieur ou égal à 5.